

SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS À MONACO

Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 23 septembre 2016

Monaco, le 23 septembre 2016.

Les Actionnaires de la Société des Bains de Mer se sont réunis ce vendredi 23 septembre à la salle Eiffel – Hôtel Hermitage en Assemblée Générale Ordinaire pour statuer sur les comptes de l'exercice 2015/2016.

Les actionnaires présents ou représentés ont adopté l'ensemble des résolutions proposées.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation des comptes de l'exercice 2015/2016

Au cours de l'exercice 2015/2016, le Groupe S.B.M. a réalisé un chiffre d'affaires de 461,4 millions d'euros contre 452,4 millions d'euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 %. Le secteur jeux et le secteur locatif sont en progression, alors que le secteur hôtelier reste fortement pénalisé par la perte de chiffre d'affaires consécutive aux travaux engagés pour l'Hôtel de Paris.

Le résultat opérationnel du Groupe est resté stable, pour s'établir en déficit de – 31 millions d'euros contre une perte opérationnelle de – 31,5 millions d'euros pour l'exercice précédent. Ce déficit est tout d'abord lié à la conduite du projet de rénovation de l'Hôtel de Paris, dont les impacts défavorables sur le résultat opérationnel se sont élevés à 17 millions d'euros pour l'exercice écoulé contre près de 10 millions pour l'exercice 2014/2015. Les pertes d'exploitation inhérentes à la capacité réduite d'accueil de l'Hôtel de Paris sont toutefois restées conformes aux prévisions, qui tablaient sur des pertes supérieures à 50 millions d'euros sur la durée totale des travaux. Par ailleurs, le résultat opérationnel est impacté par la prise en compte de charges complémentaires au titre des nouvelles conventions jeux de table et appareils automatiques, qui se sont élevées à 11,3 millions d'euros au titre de l'exercice 2015/2016, alors qu'une charge de 7,6 millions d'euros avait été constatée sur l'exercice 2014/2015 pour prendre en compte les impacts de la nouvelle convention collective des jeux de table en matière d'engagements de retraite.

En dépit de ces éléments, le Groupe S.B.M. est parvenu à stabiliser l'évolution du résultat opérationnel, avec une progression significative de sa performance opérationnelle dans les différents secteurs, et principalement dans le domaine des appareils automatiques.

Dans le domaine des jeux en ligne, Betclie Everest Group, dont le Groupe S.B.M. détient 50 %, a confirmé son redressement et le Groupe S.B.M. a constaté une quote-part de résultat positive de 2 millions d'euros contre 0,4 million d'euros l'exercice précédent.

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 2015/2016 et la résolution d'affectation des résultats. Compte tenu d'une situation opérationnelle toujours difficile, il a été décidé de ne pas distribuer de dividende.

Autorisation de rachat des actions de la Société

L'Assemblée Générale des Actionnaires a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de rachat des actions de la Société, dans la limite de 5 % du montant du capital social, avec un prix maximum d'achat n'excédant pas 60 euros par action et pour un montant maximum total de 45 millions d'euros. Cette autorisation est valable pour une période de 18 mois à compter du 23 septembre 2016.

Renouvellement d'un Administrateur

L'Assemblée Générale des Actionnaires a renouvelé le mandat d'Administrateur de M. William Timmins, qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui suivra la date du 19 août 2019, suivant les dispositions de l'article 12 des statuts.

PERSPECTIVES

Il est rappelé que l'activité observée sur le premier trimestre de l'exercice en cours (période du 1^{er} avril au 30 juin 2016) a été globalement en retrait par rapport aux prévisions et à la tendance observée l'an passé. Si les activités hôtelières ont réalisé un bon début d'exercice, bien que toujours fortement pénalisées par la capacité réduite d'exploitation de l'Hôtel de Paris, le secteur jeux a enregistré un début d'exercice difficile, en raison de l'activité des jeux de table qui a présenté une fréquentation et un aléa inférieurs aux attentes.

Cette situation s'est prolongée au cours de la saison estivale, même si le Groupe enregistre sur les deux mois d'été une progression de son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente. La hausse constatée est en fait la conséquence d'un mois d'août 2015 qui avait été marqué par des aléas particulièrement défavorables avec des recettes jeux de table de 1,7 million d'euros, soit le plus faible montant historiquement enregistré pour ce mois. Dans le secteur hôtelier, l'activité observée pour les deux mois précités s'inscrit en baisse de 7 % avec une légère érosion de la fréquentation, les événements tragiques intervenus à Nice ayant eu un impact significatif sur la fréquentation touristique de la Côte d'Azur.

Sur la base de ces constats, nous prévoyons pour l'exercice 2016/2017 un résultat opérationnel du Groupe en retrait par rapport au résultat de l'exercice 2015/2016.

Dans ce contexte, la priorité du Groupe S.B.M. demeure la relance de l'activité jeux. La réorganisation de l'activité jeux par site, l'engagement d'un programme de formation étendu à l'ensemble du personnel de ce secteur et une intensification des initiatives marketing constituent certaines des actions devant concourir à cet objectif. Une politique plus rigoureuse en matière de coûts doit également être menée.

www.montecarlosbm.com

ISIN : MC0000031187